



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20370/Add.35
18 septembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**EXPOSE SUCCINCT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES QUESTIONS
DONT EST SAISI LE CONSEIL DE SECURITE ET SUR LE POINT
OU EN EST LEUR EXAMEN**

Additif

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente l'exposé succinct ci-après.

La liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi figure dans les documents S/20370 du 11 janvier 1989, S/20370/Add.16 du 2 mai 1989, S/20370/Add.23 du 21 juin 1989, S/20370/Add.29 du 3 août 1989 et S/20370/Add.30 du 10 août 1989.

Au cours de la semaine qui s'est terminée le 9 septembre 1989, le Conseil de sécurité ne s'est prononcé sur aucune de ces questions.
